

ministère
éducation
nationale



Socle commun de connaissances et de compétences

Livret de connaissances et de compétences

Grille de référence

- La culture humaniste -

Octobre 2007

Grille de référence
La culture humaniste
Fin du cycle 2

La maîtrise d'une capacité ou d'une compétence doit être évaluée à plusieurs reprises, dans des situations distinctes, le cas échéant de manière différée par rapport à l'introduction des connaissances ou capacités concernées.
Les évaluations effectuées au cours des situations de classe ordinaire ne doivent pas être confondues avec des exercices conçus pour fixer un apprentissage. Elles ne doivent intervenir qu'après que la compétence visée ait été exercée.

Domaine artistique

Connaissances et capacités attendues en fin de scolarité obligatoire	Éléments du socle attendus fin de cycle2	Indications pour l'évaluation
<p>Maîtriser quelques éléments des langages artistiques visuels et musicaux</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Utiliser le dessin dans différentes fonctions - Produire des images - Décrire et comparer des images en utilisant un vocabulaire approprié - Interpréter de mémoire une dizaine de chansons simples - Chanter juste - Produire des rythmes simples et des enchaînements dansés. 	<p>On s'assurera par une évaluation au fil des apprentissages que l'élève est capable de présenter une œuvre en utilisant le lexique spécifique des disciplines artistiques (couleurs, matières...).</p> <p>Cette capacité sera évaluée lors de la réalisation de productions, prolonger une ébauche, agrandir un dessin, inventer la partie manquante...</p> <p>Utiliser les ressources visuelles de l'environnement proche pour les situations d'évaluation.</p> <p>En situation d'évaluation on vérifiera si l'élève est capable d'exprimer par des rythmes, en chantant ou en dansant une façon de ressentir une musique.</p>
<ul style="list-style-type: none"> - Connaître quelques références principales de l'histoire des arts. - Situer une œuvre dans le contexte historique et culturel dont elle est issue. - Mettre en relation à la lecture, à l'observation ou à l'écoute les œuvres principales étudiées. 	<ul style="list-style-type: none"> - Reconnaître et nommer quelques œuvres d'artistes et les mettre en relation les unes par rapport aux autres - Etablir des relations entre les démarches et procédés repérés dans les œuvres et sa propre production 	<p>On s'assurera par une évaluation au fil des apprentissages que l'élève est capable de présenter une œuvre en utilisant le lexique spécifique des disciplines artistiques (couleurs, matières...).</p>